

Saint-Lô

actu.fr du 1 avril 2025

606 mots

A Saint-Lô, Amandine a remporté le concours de plaidoiries des lycéens

La finale locale du concours de plaidoiries des lycéens organisé par la Ligue des droits de l'Homme s'est tenue à Saint-Lô, jeudi 27 mars 2025. Côté Manche était dans le jury.



Les lauréats du concours de plaidoyers organisé par la Ligue des droits de l'Homme de Saint-Lô-Carentan. De gauche à droite : Ylan Rauch, Amandine Catherine, Elisa Angot et Maëlys Langlois, et Ninon Marchisio, qui a reçu une mention spéciale du jury.

Elle s'appelle Amandine Catherine, est scolarisée au lycée Sivard de Beaulieu, à Carentan-les-Marais et a remporté jeudi 27 mars dernier, à Saint-Lô, le concours de plaidoiries organisé par la Ligue des droits de l'Homme locale.

Une prestation hors normes

Sa prestation sur scène a véritablement été époustouflante. Originale, presque théâtrale, avec une utilisation remarquable du silence et beaucoup d'aisance et de conviction.

[Seine-Maritime : aux États-Unis, ces lycéens vont représenter la France dans un grand concours](#)

Le tout sur un thème pas fréquemment mis sur le devant de la scène : la stérilisation forcée des femmes dans certains pays, comme en Inde.

Le jury, dont Côté Manche faisait partie, a été bluffé. Au-delà de la prestation hors normes d'Amandine, les 11 autres plaidoiries, réalisées en binôme ou en solo, étaient aussi de très, très bon niveau.

Le droit d'avoir des droits et la place des femmes dans l'agriculture

Aux côtés d'Amandine, et également qualifiés pour la finale départementale, Ylan Rauch, scolarisé au lycée Leverrier, à Saint-Lô.

Le jeune homme a défendu avec sensibilité et naturel, "le droit d'avoir des droits", en prenant l'exemple des atteintes aux droits humains en Russie.



Le concours de plaidoyers organisé par la Ligue des droits de l'Homme de Saint-Lô-Carentan était présidé par Hortense Lemesle (au premier plan), substitut du procureur au Havre.

Elisa Angot et Maëlys Langlois, élèves du lycée Saint-Lô-Thère, ont été aussi convaincantes l'une que l'autre dans leur défense de la "place des femmes dans l'agriculture". Un sujet local, qui a su toucher la corde sensible du jury.



Maël Doré, gagnant de l'édition 2024 du concours de plaidoyers organisé par la Ligue des droits de l'Homme de Saint-Lô-Carentan, faisait partie du jury.

Parmi les membres du jury, présidé par Hortense Lemesle, substitut du procureur au [Havre](#) (76), Maël Doré, le gagnant de l'édition 2024.

En terminale à l'Institut, à [Agneaux](#), le jeune homme prépare actuellement le concours d'entrée de Sciences Po. Il était plutôt soulagé d'être de "l'autre côté cette fois-ci".

Une épreuve stressante surmontée par tous, avec brio

Car, participer au concours, c'est du travail en amont, mais aussi beaucoup de stress le jour J, pour ces jeunes gens qui doivent défendre une cause, en mentionnant les articles de la Déclaration universelle des droits de l'Homme auxquels ils se réfèrent, devant plusieurs centaines de personnes.

[Avec leur court-métrage sur le harcèlement, ces lycéens d'Eure-et-Loir récompensés](#)

Une prestation réalisée, pour beaucoup, sans leur texte sous les yeux, juste de mémoire.

Alors, on a vu quelques mains trembler. Des voix chevroter ou monter dans les aigus, sous la pression.

Une salle pendue à leurs lèvres

Mais tous ont été jusqu'au bout. Et ils peuvent en être fiers, car leurs plaidoiries ont suscité, dans une salle très attentive, beaucoup d'admiration, d'applaudissements à tout rompre, d'émotions. Et aussi le sentiment, que finalement, tout n'est pas perdu, avec une jeunesse aussi lucide et investie !

[Sud Manche : des jeunes se mobilisent pour financer un voyage](#)

Rendez-vous samedi 7 juin, à 14 h, à [Saint-Sauveur-Lendelin](#), espace culturel Louis Costel, pour la finale départementale, ouverte à tous.

Finale départementale, samedi 7 juin, à 14 h, espace Louis Costel. Ouvert à tous.